**Compte rendu du conseil d'école de la Champagnère du 24 juin 2019**

\*Présentation des nouvelles enseignantes qui remplaceront les deux enseignantes partant en retraite. Mme LEGARREC absente ce jour.

\*Lecture du nouveau règlement intérieur qui sera adopté ce jour et acté au premier conseil d'école de l'année prochaine.

\*Bilan de la fête de l'école par l'APEC: parents contents, bonne ambiance, bon bilan financier et espace bien réparti. A revoir pour l'année prochaine: le foodtruck (rupture de stock prématurée) et stand maquillage tenu par les Atsem qui n’a pas désempli (une aide d’environ 5 parents pour fluidifier et permettre un temps plus court sur un second pôle maquillage). S’interroger de mettre des zones de classe pour les bancs (classe des petits devant, …)

\* Etiquetage des livres pour la bibliothèque de l’école à continuer à la rentrée.

\*Effectifs: 204 élèves inscrits à ce jour dont 76 GS, 66 MS, 58 PS et 4 TPS.

\*Bilan des APC ayant eu lieu le jeudi de 11h45- 12h15 puis un deuxième groupe après et le vendredi midi avec l'autorisation écrite des parents. Les enseignantes ont mené par petit groupe de 3 à 4 élèves un travail sur l'expression orale autour d'albums et un travail sur le langage autour de jeux de société. Ce travail est rattaché au projet d'école et les enseignantes notent de gros progrès dans ces domaines de la part des élèves.

\*Bilan intermédiaire du projet d’école autour des axes de la réussite, de l'insertion, de la solidarité (accueil des élèves à besoin spécifiques).

\*Intervention de Mme PETITIER sur les travaux extérieurs restant à réaliser d'ici la rentrée scolaire : 2 nouveaux jeux en bois extérieurs, les anciens seront restaurés, 2 nouvelles pistes de vélo seront installées et le petit mobilier (banc...) sera rénové et repeint, ainsi que des nouveaux soubassements de couleur.

\*Dernière minute : Précisions données sur la canicule à venir : utilisation du bois comme coin frais de détente, hydratation régulière proposée aux enfants et pauses pipis plus fréquentes.

Cr rédigé par l’A.P.E.C.